

# Orgues historiques

## ORGUES À VALEUR HISTORIQUE DÉSIGNÉS PAR LE CRCO



*photo de KJR*

Le Comité des orgues historiques a été constitué car beaucoup de nos anciens et précieux instruments sont menacés de disparition. Parfois, une église ferme et l'orgue est démantelé sans que personne ne comprenne sa valeur historique, parfois, l'instrument lui-même est entièrement transformé sans aucun égard pour ce qui fait sa particularité. Le comité est entièrement constitué de volontaires et ne se réunit que quelques fois par an. C'est pourquoi, après présentation, le processus de désignation peut prendre un peu de temps.

Directives de désignation (dernière mise à jour en novembre 2011):

### **Catégorie A:**

Pour être considéré historique, l'orgue devra avoir au moins 100 ans. (Dans certaines circonstances, et pour un instrument important de l'histoire de la facture d'orgue canadienne, une date postérieure pourra être envisagée). La soufflerie pourra être actionnée électriquement, mais le système de soufflerie original sera encore intacte. Aucune modification n'aura été apportée aux sommiers, aux tuyaux, à la console, à la soufflerie ou au buffet.

### **Catégorie B:**

En addition au type A, la console pourra avoir été électrifiée et éventuellement déplacée, mais elle aura conservé son coffre et ses tirants d'origine, et les tuyaux seront encore d'origine.

### **Catégorie C:**

Plus de 80% des tuyaux et les sommiers seront d'origine; une restauration pour ramener l'orgue à son état d'origine pourra être envisagée. (NOTE: il ne s'agirait pas d'une reconstruction, mais d'une véritable restauration pour retourner aux mécanismes et aux caractéristiques tonales d'origine)

### **Référencement:**

Les instruments présentés au COH et entrant dans l'une des trois catégories ci-dessus seront pris en compte pour référencement comme instrument historique. Dans le cas d'un référencement d'un orgue, tous les documents (photos, caractérisations, contrats, lettres, etc.) qui auront été envoyé au COH deviendront propriété du CRCO national et seront versés aux archives collégiales. NOTE: après qu'un référencement a été attribué, toute autre modification ne pourra être mise en œuvre qu'après consultation du Comité des orgues historiques, bureau national, Collège Royal Canadien des Organistes et obtention de son accord. Un référencement, qui pourra être encadré et fixé au buffet, sera envoyé aux candidats retenus avec un document explicatif et quelques détails sur la distinction.

Les instruments ayant été radicalement modifié et n'étant plus représentatifs du travail du facteur d'origine ne pourront pas être retenus pour référencement.

**Application:**

Pour postuler à un référencement, veuillez envoyer la documentation complète de l'instrument au Comité des orgues historiques, c/o Bureau national du CRCO, de préférence par courriel à [info@rcco.ca](mailto:info@rcco.ca) ou par voie postale à : 720 Bathurst St., Unit 201, Toronto ON M5S 2R4. Devront être inclus le nom du facteur, la date de l'installation, l'emplacement de l'instrument, le contrat de vente si disponible, toute correspondance d'importance, un nom de contact avec numéro de téléphone et adresse, ainsi qu'un jeu de photographies de bonnes qualités montrant l'instrument - console, façade, et intérieur de l'instrument montrant les tuyaux.

Une ébauche préliminaire pourra être envoyée à [srwalker100@yahoo.co.uk](mailto:srwalker100@yahoo.co.uk), qui donnera un avis sur l'opportunité de présenter une candidature. Toutefois, c'est le comité lui-même qui prendra toutes les décisions tenant au bien-fondé du référencement. La candidature officielle devra être présentée par un fonctionnaire de l'église qui, au nom de l'église, donne son accord à la désignation et accepte de présenter la distinction dans un espace publique à proximité de l'orgue.

Si une candidature est rejetée, tous les documents qui auront été soumis seront renvoyés au candidat. Veuillez noter que les évaluations sont faites sur la base de la valeur historique de l'instrument et ne reflète en rien la qualité de l'instrument. Peut-être avez-vous un bel instrument avec quelques tuyaux anciens, et s'il n'obtient pas la désignation d'instrument "historique", il n'en restera pas moins un bel instrument!

Veuillez utiliser le formulaire de candidature fourni pour ne pas risquer de soumettre une candidature incomplète.